

RCS : CAYENNE Code greffe : 9731

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAYENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2011 B 00435 Numéro SIREN : 529 259 152 Nom ou dénomination : A B G TRANSPORT

Ce dépôt a été enregistré le 20/12/2023 sous le numéro de dépôt 4131

ABG TRANSPORT S.A.R.L.
Au capital de 10 000 €
1 LOT EMILIO PASCAL – 97 313 SAINT GEORGES
RCS de Cayenne N° 529 259 152

PROCÈS-VERBAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ASSOCIÉS

MARDI 19/12/2023 À 11 HEURES

EXERCICE CLOS LE 31/12/2021

Les associés de la S.A.R.L. ABG TRANSPORT se sont réunis conformément aux dispositions de la loi et des statuts de la société.

L'assemblée est présidée par **Monsieur DE ALCANTARA NASCIMENTO Eloigue Alcantra, Dirigeant de la S.A.R.L. ABG TRANSPORT SARL.**

Sont présents :

Monsieur ALCANTARA NASCIMENTO Eloigue, Alcantra, propriétaire de trente-trois (33) parts sociales numérotées de soixante-huit (68) à Cent (100),

Monsieur ALCANTARA Adalbert, Marc, propriétaire de trente-quatre (34) parts sociales numérotées de un (1) à Trente-quatre (34),

Monsieur WADY Benoit, propriétaire de trente-trois (33) parts sociales numérotées de Trente-cinq (35) à Soixante-sept (67),

Soit au total Trois (3) associés présents, totalisant Cent (100) parts.

Le Président constate que l'assemblée est valablement constituée et déclare qu'il peut délibérer et prendre les décisions à la majorité requise.

Le Président rappelle **l'ordre du jour**

- 1. Approbation du rapport de gestion**
- 2. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021**
- 3. Affectation du résultat**
- 4. Pouvoir**

Sont disposés sur le bureau :

- **Les Statuts de la société, le Bilan, le Compte de résultat...**
- **Le rapport de gestion**
- **Les textes des projets de résolution**

La parole n'étant pas demandée, le Président met aux voix les résolutions.

PREMIÈRE RÉSOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, l'assemblée approuve les observations résumées dans le présent rapport pour l'exercice 2021.

En conséquence, l'assemblée donne quitus à le Président pour sa gestion au cours dudit exercice.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée valide les opérations traduites dans les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021 tels qu'ils ont été présentés :

CHIFFRE D'AFFAIRES	1 009 500 Euros
TOTAL ACTIF	606 075 Euros
RÉSULTAT FISCAL	36 657 Euros

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

TROISIÈME RÉSOLUTION

L'assemblée constate l'existence de résultats disponibles se composant ainsi :

REPORT À NOUVEAU N	254 756 Euros
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	- 48 868 Euros
TOTAL DISPONIBLE	205 888 Euros

En conséquence, elle décide d'affecter le résultat de l'exercice clos de la manière suivante :

DIVIDENDE	0 Euro
REPORT À NOUVEAU	- 48 868 Euros

QUATRIÈME RÉSOLUTION

Le Président confère tous pouvoirs au porteur d'une copie du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

De tout ceci, il a été dressé le présent procès-verbal signé par le Président, pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Cayenne

Le 19/12/2023

En Quatre (4) exemplaires

Recopier la mention :

« Procès-verbal certifié conforme »

Procès-verbal Certifié conforme

Le Gérant,
Monsieur DE ALCANTARA NASCIMENTO
Eloigue, Alcantra

Signature 

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01/01/2021	et clos le	31/12/2021	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:				Adresse du siège social:	
SARL ABG TRANSPORT SARL					
SIRET	5	2	9	2	5
	9	1	5	2	0
	0	0	0	1	3
Mél: pepinbruno@orange.fr					
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:	
1 LOT EMILIO PASCAL					
97313 ST GEORGES					
RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					
B ACTIVITÉ					
Activités exercées		Transport fluviaux de passagers		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		0 Déficit	
Bénéfice imposable à 15 %		36 657		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2. Plus-values		PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %	
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0 %			
3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A			
Entreprise nouvelle, art. 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies		Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Autres dispositifs	
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies					
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %					
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n° 2065-SD)					
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée					
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe					
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?				Si oui, indication du logiciel utilisé	
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr					
S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .					
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:				Nom et adresse du conseil:	
SAS VS COMMERCE ET SERVICES 10 C. FAUBOURG L'ABRI 97300 CAYENNE				Tél: 0694051393	
OGA/OMGA				Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)	
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné:				Identité du déclarant:	
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné				Date: 16/05/2022 Lieu: ST GEORGES	
Examen de conformité fiscale (ECF)				Signature: DE ALICANTARA NASCIMENTO	
prestataire:				Certifié conforme	

Formulaire obligatoire (article 302
septies A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		ABG TRANSPORT SARL										Néant ☐					
Adresse de l'entreprise		1 LOT EMILIO PASCAL 97313 ST GEORGES															
SIRET		5 2 9 2 5 9 1 5 2 0 0 0 1 3															
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent *		1 2											
												Exercice N clos le					
												3 3 1 2 2 0 2 1					
ACTIF												Brut		Amortissements – Provisions		Net	
												1		2		3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilités incorporelles	Fonds commercial *	010		012												
		Autres *	014		016												
	Immobilités corporelles *		028	636 462	030	502 911	133 550										
	Immobilités financières * (1)		040	6 750	042		6 750										
	Total I (5)		044	643 212	048	502 911	140 300										
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052												
		Marchandises *	060		062												
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066												
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	296 155	070		296 155										
		Autres * (3)	072	17 680	074		17 680										
	Valeurs mobilières de placement		080		082												
	Disponibilités		084	151 940	086		151 940										
	Charges constatées d'avance *		092		094												
	Total II		096	465 775	098		465 775										
	Total général (I + II)		110	1 108 986	112	502 911	606 075										
PASSIF												Exercice N NET					
												1					
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120				10 000										
	Écarts de réévaluation		124														
	Réserve légale		126														
	Réserves réglementées *		130														
	Autres réserves	(dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants) *	131														
	Report à nouveau		134				254 756										
	Résultat de l'exercice		136				(48 868)										
	Provisions réglementées		140														
	Total I		142				215 888										
Provisions pour risques et charges		Total II	154														
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156														
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164														
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166				19 038										
	Autres dettes	(dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169				371 148										
	Produits constatés d'avance		174														
Total III		176				390 187											
Total général (I + II + III)		180				606 075											
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195												
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	85 583											
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	17 680	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184												

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD